

*Les subsides*

emploi au ministère et qui a déclaré qu'une étude qu'il a réalisée sur 21 filiales étrangères démontre que ces compagnies génèrent beaucoup moins d'emplois en proportion des ventes que ne le font les maisons mères. C'est une question que je dois poser. N'est-il pas possible pour Investissement Canada de faire des réglementations et du *monitoring* pour que de telles filiales créent plus d'emplois canadiens, parce que si on ne trouve pas cette expansion des emplois, eh bien, on ne trouve pas les expansions des emplois comme conséquence des investissements étrangers. Je pense que c'est très important et c'est la raison de cette motion. Cela pour dire qu'il est nécessaire d'avoir la réglementation des investissements étrangers. Ce n'est pas de bloquer tout investissement. C'est pour avoir une réglementation effective.

*[Traduction]*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député n'aura pas le temps de poser une question supplémentaire. Y a-t-il d'autres députés qui veulent interroger le ministre ou faire une observation? La parole est au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté (Langelier)).

*[Français]*

**M. Côté (Langelier):** Monsieur le Président, d'abord évidemment je voudrais rectifier quand même certains énoncés de mon honorable collègue. Lorsqu'on parle par exemple d'un record ou de statistiques qui ne semblent pas favorables, je voudrais rappeler à mon collègue que justement le but premier—l'objectif premier d'Investissement Canada—est justement d'assurer la promotion de ces investissements étrangers au Canada et par des Canadiens et par des non-Canadiens.

On sait, je l'ai mentionné dans mon énoncé, que cette année à cause des changements et de la nouvelle attitude de confiance que le gouvernement a réussi à propager non seulement envers nos alliés américains mais également sur toute la scène internationale, il en est résulté que nous avons reçu des investissements records de tout près de 7 milliards de dollars.

Mon collègue fait allusion justement à certains engagements qui ne seraient pas respectés par les compagnies qui ont justement acquis certains intérêts au Canada. Il faisait allusion justement aux éditeurs et à la compagnie Prentice-Hall et à la Gulf & Western. Mon collègue a précisé que la durée de l'engagement de retransmettre l'équité dans des mains canadiennes était d'un an. Monsieur le Président, cet engagement de la compagnie est de deux ans. La politique canadienne pour protéger cette identité culturelle nous dit justement que les compagnies qui font l'acquisition doivent se départir de leurs intérêts dans les deux ans suivant cette acquisition et c'est ce que nous essayons de maintenir. Et dans les cas que mon illustre collègue a mentionnés, c'est exactement l'engagement que nous tentons de faire respecter à la compagnie et c'est pour cela, évidemment, qu'il s'ensuit des négociations qui sont toujours cours.

Je voudrais également, monsieur le Président, mentionner que 75 p. 100 du budget alloué à Investissement Canada sont orientés vers la promotion plutôt que vers une réglementation qui, comme auparavant, agissait pour faire cesser les investissements au lieu de les favoriser. Lorsque ces engagements sont

pris, la responsabilité du gouvernement est justement de s'assurer qu'ils représentent un avantage net pour le Canada. Comment mesurons-nous cela, monsieur le Président, un avantage net pour le Canada? Ce n'est pas uniquement et nécessairement en termes de participation d'actionnaires, mais cela peut se retrouver sous forme de productivité additionnelle, sous forme d'emplois maintenus et je peux simplement mentionner, monsieur le Président—comme le premier ministre l'a si éloquemment fait un peu plus tôt cette semaine—le cas de Versatile, par exemple, qui est un cas qui répond à la grandeur du Canada. Cela nous a permis entre autres, dans la circonscription de mon collègue de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) de maintenir plus de 1 000 emplois qui, autrement, auraient été perdus. Voilà le genre de responsabilité et d'engagement qu'Investissement Canada a le mandat d'assurer: Un bénéfice net pour le Canada.

Dans certains autres éléments, monsieur le Président, cela sera la propriété de la technologie canadienne lorsque, justement, nous avons des compétences et c'est justement ce qu'il nous apparaît important de protéger, et c'est ce que nous entendons faire.

Je voudrais également mentionner à mon collègue, à titre d'information, que les investissements totaux au Canada sont de l'ordre de 75 milliards de dollars par année. Alors, lorsqu'on examine des statistiques, il faut quand même garder les choses dans leur proportion. Je l'ai mentionné tout à l'heure, dans mon énoncé également, monsieur le Président, plus de la moitié des acquisitions qui ont été faites au cours des récentes années étaient déjà des propriétés étrangères. Donc, ce n'est tout simplement qu'un transfert d'une propriété d'un propriétaire étranger à un autre propriétaire étranger, monsieur le Président.

Alors, il faut quand même garder les chiffres et les statistiques dans leur perspective.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Les questions et commentaires sont terminés. Débat. L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) a la parole.

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, il me fait plaisir cet après-midi de participer à ce débat sur la motion telle que proposée par notre collègue du Nouveau parti démocratique sur ce dossier très important.

Monsieur le Président, nous savons que le gouvernement du Canada, et plus particulièrement le premier ministre (M. Mulroney), a négligé son devoir dans tout ce dossier du libre-échange. Et je ne dis pas cela pour provoquer mon collègue d'en face. Je le dis, monsieur le Président, parce que c'est vrai. Et j'invite le député d'en face, lorsqu'il retournera chez lui, cette fin de semaine, à penser à ce que je viens de lui dire et surtout à écouter les commentaires que je ferai bientôt, et je suis sûr qu'il sera d'accord avec moi que le premier ministre en effet, a laissé, encore une fois, tomber le peuple canadien.

Et le ministre d'en face, lui qui s'en va bientôt faire un tour dans sa limousine qui est sans doute garée en avant de l'édifice, pourra penser, tout en s'en allant dans la limousine, à ces dossiers importants que nous . . .

**Mme Mailly:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**M. Boudria:** Veux-tu te taire, toi!